



AU SERVICE DU MOUVEMENT SPORTIF

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF 27

Président : **Raphael THOMAS**

EVREUX, le 15 mai 2015

N/Réf : DA//EBD N° 984/2015

Mesdames et Messieurs  
Membres du Conseil d'Administration

Objet : Compte-rendu du  
Conseil d'administration du 19 mars 2015

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 19 MARS 2015

**Présents** : Mesdames Jocelyne BAKER LE FAY - Véronique DELAUNE -

Messieurs Raphaël THOMAS – Patrick VEIT – Didier AUBERT – Pascal LEBRET – Alain CHATTON - Stéphane RANGER -

**Salariées** : Lydie FAURE - E Bergeron-Durand

**Absents excusés** : Marie BONNANS - Dorothy GASNIER - Michèle SCHAEILLER – Jean HERMIER – Jean-Jacques BACHELOT - Pascal COURAYE du PARC

**Salariée** : Isabelle BACHELET – Gaëlle BEN LAHOSSINE –

**Condoléances** :

*Très touchés par le drame qui a affecté la grande famille du sport, le Président Monsieur Raphael THOMAS et les membres du Conseil d'Administration du CDOS assurent les familles de nos sportifs disparus tragiquement Florence Arthault, Camille Muffat et Alexis Vastine de leur soutien et leur adressent leurs très sincères et attristées condoléances.*

**Contenu du dossier remis** :

- Ordre du jour
- PV du C.A. du 12 février 2015
- Flyers et ébauche de l'Actus N°1 du CDOS 27 de la Commission Événementiel
- Comptabilité CDOS au 31/12/2014 (P. Veit)

19heures20 : Monsieur THOMAS ouvre la séance, cite les personnes excusées et remercie les présents.

#### **APPROBATION COMPTE-RENDU du 12 février 2015 (RT)**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents. Monsieur THOMAS en profite pour rappeler toute l'importance de l'ordre du jour sur les convocations des réunions et toute l'importance des procès verbaux et comptes rendus des réunions notamment en ce qui concerne les séances liées aux travaux de la coordination 276. Les écrits sont des bases solides de la mémoire des événements et des décisions !

#### **COORDINATION 276 (RT)**

Nous participerons à une nouvelle réunion de la coordination 276, demain vendredi 13 février. Le thème en sera la création du Groupement d'employeurs et une réflexion sur la mise en place d'actions communes.

L'assemblée générale du CROS aura lieu le lundi 23 mars 2015 mais M. Thomas souligne qu'il a été très surpris d'apprendre qu'il n'aura pas "droit de vote". Le CDOS 27 n'est présent qu'à titre consultatif.

#### **INTER REGION (CROS/CDOS/CTOS) – (DA)**

Les Inter Région se dérouleront à Rennes. Je représenterai le CDOS 27 mais si cette manifestation se déroule comme les années précédentes, ce sera pour la dernière fois. EBD va donc valider notre inscription mais la réunion commençant de très bonne heure, je partirai donc la veille et je coucherai à l'hôtel.

#### **PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 16 avril 2015 (RT)**

Le mot du Président ainsi que le rapport moral sont prêts.

Le rapport d'activités : nous allons reprendre le rapport de chaque commission qui, à ce jour, sont réalisés.

Bilan & Comptes de résultats : Monsieur VEIT n'a pas encore terminé et il lui faut contacter le cabinet Blois (commissaires aux comptes).

#### **Monsieur VEIT**

- Pour la commission Sport Santé : il y aura une différence de 370,00€ somme qui sera inscrite sur les comptes en Janvier 2015.
- Pour la commission Sport & Handicap : M. VEIT a rencontré Dorothy GASNIER, il y a un problème avec la répartition des heures de mise à disposition de Gaëlle, Patrick VEIT doit donc refaire tout les calculs.

D'autre part, il y a une erreur sur le prix de l'heure de l'agent Sport & Handicap Gaëlle : le taux horaire a été calculé à 18.00€. Ce poste est subventionné par l'Etat, nous devons en tenir compte, le taux est donc de 8,00€. Il y a un différentiel de 10 219,00€. La différence sera prise sur le compte général du CDOS, par reversement.

Pour 2014, la subvention de la MATMUT (JEM) d'un montant 5 000.00€ n'a pas été enregistrée car le règlement s'est effectué en janvier 2014.

Quelques problèmes avec la CPAM : à quoi correspondent les virements ? Subvention de 2013 ? de 2014 ? Réponses : les règlements correspondent à la subvention 2013 et pour 2014, la CPAM attend à ce jour la convention d'objectif (voir avec Dorothy et Isabelle pour plus amples explications).

- A ce jour nous avons un excédent d'exploitation de 1 636,20€. Lors de l'AG, nous présenterons un tableau synthétique des chiffres clés. Le bilan détaillé figurera sur la clé USB.
- Nous avons provisionné 4 000,00€ pour le départ "en retraite" de Mme Bergeron.
- Il reste quelques problèmes d'affectation d'écritures mais ce ne sont que quelques détails qui seront corrigés avec le comptable.
- Contacts sera pris prochainement avec le comptable et le commissaire aux comptes afin que tout soit prêt pour le 16 avril prochain. Nous allons demander s'il est possible que le commissaire puisse venir entre le 07 et le 10 avril car si des modifications sont à faire, il faut laisser un laps de temps à Stéphane (comptable).

Commission Coupons Sport : Monsieur AUBERT donne des explications sur le nouveau logiciel concernant les coupons sport. La mise en ligne afin que les clubs puissent faire leurs demandes en ligne cependant, les clubs doivent faire parvenir au CDOS les ARS afin de contrôler les aides.

Pour cette première année d'exploitation, le bilan est globalement positif, le gain de temps est appréciable, pour bien faire, il faudrait maintenant être capable de générer, automatiquement, les mails de correspondance. Nous avons distribué 45.000€ de coupons sport : 10 000€ restants au coffre sur l'année antérieure et 30 000€ pour 2014/2015 sur une subvention de 45.000€. Il nous reste donc 15 000€ sur 2014.

Pour 2015 le fléchage des coupons sport va être modifié. ZUS et ZRR et public FEMININ en exclusivité !

- Pour les garçons : mineurs uniquement.
- Pour les filles : l'aide portera sur les jeunes de moins de 26 ans.

Penser à mettre à jour la prochaine procédure pour Septembre 2015.

La commission FORMATION : toujours en sommeil depuis la démission de son président, Oliver RADLE. Nous faisons appel aux bonnes volontés pour nous rejoindre.

La commission Événementiel a débuté ses travaux et a déjà quelques productions : flyers – actus dont vous trouverez une ébauche dans le dossier remis à votre arrivée.

M. Thomas souhaite que chaque commission verse une part de son budget à la commission événementiel afin que soit celle-ci qui gère tout l'aspect communication et notamment la plaquette d'information.

Noté qu'il en est de même pour la lettre d'information de la commission Sport & handicap. Dernière parution ? La lettre N° 9 de Février 2014..

M. BONNANS : quelle dimension ? Comme l'ébauche, demi-format ?

Véronique DELAUNE : Que veut-on communiquer ? Le petit format peut être produit plus souvent et le grand format moins régulièrement et il demandera beaucoup d'énergie ! Si Sport & handicap est intégré, il faut le grand format.

Après un tour de table, il est préférable, étant donné que cette plaquette regroupera toutes les commissions, qu'elle adopte le format A4 car comme le précise Didier AUBERT, ce sera aussi un journal pour chercher du "sponsoring". L'intérêt de la plaquette c'est qu'à terme elle puisse générer des fonds pour être autosuffisante et, pourquoi pas, bénéficiaire.

R. Thomas : il faut à tout prix mieux faire connaître le CDOS car nous allons subir des baisses de subventions. Il faudra également que l'on fasse du démarchage auprès des entreprises. L'Eure a 140 000 licenciés et les personnes seront plus réceptives avec un "journal".

Jocelyne : un ou l'autre mais pas des 2 formats.

\*\*\* On en reparlera lors de la prochaine réunion en Juin prochain.

M. LEBRET : prise de contact avec Eurasso effectif après un premier rendez-vous manqué'. Pour EURASSO leur intérêt est qu'un maximum d'associations adhère à la plateforme. Pour cela des formations des utilisateurs sont dispensées chaque semaine à EVREUX ou en décentralisé. Un comité de rédaction a été créé afin de définir une politique de diffusion vers un maximum d'associations.

Concernant l'alimentation et la fourniture des données à EUREASSO, il y a deux possibilités : soit les gestionnaires nous donnent les codes d'accès et les clés de fonctionnement et nous alimentons directement la plateforme ou bien nous communiquons nos informations et articles par messagerie à EUREASSO à fin de publication. **A titre personnel, je propose et préconise de privilégier cette dernière solution.**

EUREASSO peut aussi créer un lien vers notre site Internet ainsi toute personne qui recherchera le CDOS 27 via EURASSO sera automatiquement redirigé vers notre site Internet. La connexion sera alors comptabilisée dans les compteurs du CDOS et non dans les compteurs d'EURASSO. Donc, via EURASSO, nous pourrions ainsi mieux valoriser le CDOS et le faire connaître. **Je vous propose de valider ce processus qui nous permet d'élargir notre visibilité au travers d'une action qui ne nous demandera aucun investissement supplémentaire (tant humain que matériel).**

Enfin possibilité est offerte d'un accès de tous les membres du CA dans EURASSO avec envoi automatique et systématique à chacun de la lettre électronique hebdomadaire.

Réponse : à ce jour nous recevons la lettre par l'intermédiaire d'EBD. On continue comme cela et nous n'avons donc pas besoin de transmettre les adresses mails des élus à EURASSO.

M. THOMAS : avez-vous des questions ?

M. VEIT : Les comptes seront projetés sur l'écran et les comités pourront les consulter à loisir car ils seront insérés sur une clé USB remise à chaque présent lors de l'émargement.

Cette clé contiendra :

- 1/ le mot du Président,
- 2/ le rapport moral,
- 3/ le rapport d'activités 2014,
- 4/ le bilan et les comptes de résultat.

Aucun document financier ne sera transmis sur papier ?

Réponse : NON, nous devons faire des économies.

Ne pas omettre de demander la minute de silence avant l'ouverture de l'AG et de faire ratifier les statuts (changement de domiciliation).

Cotisation CDOS : la base est à ce jour de 50,00€ et par tranche de licenciés il est demandé soit 0.04€ - 0.03€ - 0.02€ ou 0.01€ et ceci depuis l'année 2009.

Nous allons demander pour 2015 : 60,00€ de base (augmentation de 10,00€) et augmenter les tranches qui seront dorénavant de 0.06 – 0.05 – 0.04 ou 0.03€ (augmentation 0.01€ par tranche).

Les invitations – l'ordre du jour – les pouvoirs seront envoyés le plus rapidement possible (minima de 3 semaines avant l'AG).

Pour la clôture : buffet campagnard.

Après un tour de table, nous clôturons ce sujet jusqu'à la venue du Commissaire aux Comptes et de sa prochaine validation. EBD fera l'intermédiaire pour la prise de rendez-vous avec le comptable.

## **INAUGURATION DES LOCAUX (RT)**

Nous devons envoyer une invitation pour l'AG et un carton d'invitation pour l'inauguration. La commission événementielle via Lydie va donc organiser l'inauguration et l'AG (Invitation - apéritif – buffet.....). Faire le nécessaire pour un coût raisonnable.

- 1/ conception du carton d'invitation,
- 2/ liste des personnes invitées : personnalités – entités – comités (voir avec Marie BONNANS pour la liste des mairies).
- 3/ achat de jus de fruit/eau ... gâteaux apéritifs salés et sucrés
- 4/ buffet campagnard (nappes – verres .....)
- M. Thomas se charge de commander le champagne et de nous en faire la livraison (Magnums).

L'AG se déroulera dans la salle de réunions (en retirant les tables).

L'inauguration des locaux et la clôture de l'AG dans la salle "libre" à l'entrée du CDOS en y disposant les tables.

- a) Inauguration : discours dans salle de réunions et "pot" dans la salle à l'entrée
- b) AG : déroulement dans la salle de réunions et "clôture" dans la salle à l'entrée.

Pensez à changer les nappes (blanches pour inauguration) – (rouges pour AG).

- ✓ Actuellement, les locaux sont "sales" et le ménage doit OBLIGATOIREMENT être réalisé avant l'inauguration et l'AG. Il nous faut un budget et prévoir un agent d'entretien avant le 16 Avril prochain. Le bureau va se réunir et voir le problème. Véronique DELAUNE précise que nous pouvons employer une personne en la rémunérant avec l'aide de "chèques emplois services".
- ✓ Une demande va aussi être effectuée auprès du CEA "chèques emplois associatifs" et nous vous tiendrons informés.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Prendre contact avec l'EDF pour avoir des explications "comment régler les factures" car je vous rappelle que nous avons subi une "coupure" de quelques jours.

Personne ne s'est inquiété de ne pas recevoir de facture car nous croyions que l'électricité était comprise dans les charges. Après contact auprès de la SILOGE, il s'avère qu'une erreur s'est produite et sera réparée rapidement.

Plus de questions à l'ordre du jour -

Clôture à 23h30 autour d'une collation

Le secrétaire général

Didier AUBERT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DA' with a horizontal line underneath.